

RAPPORT DE JURY

**CONCOURS EXTERNE POUR L'ACCÈS AU CORPS
DE TECHNICIEN D'ART DE CLASSE NORMALE
MÉTIER DU TEXTILE
SPÉCIALITÉ « RENTRAYEUR EN TAPIS »**

SESSION 2025

Table des matières

I.	LE RAPPEL DES ÉPREUVES.....	3
A.	Épreuves d’admissibilité	3
B.	Épreuves d’admission	3
II.	LE CALENDRIER DE LA PROCÉDURE	3
III.	LE JURY	4
A.	La composition du jury	4
B.	La formation du jury et la réunion de cadrage	4
IV.	LE DÉROULEMENT DU CONCOURS EXTERNE	4
A.	LES ÉPREUVES D’ADMISSIBILITÉ	4
1)	L’épreuve écrite d’admissibilité.....	4
2)	L’épreuve orale d’histoire de l’art	5
B.	LES ÉPREUVES D’ADMISSION	6
1)	L’épreuve pratique d’admission	6
2)	L’épreuve de dessin	6
V.	LES STATISTIQUES	7

I. LE RAPPEL DES ÉPREUVES

A. Épreuves d'admissibilité

L'article 4 de l'arrêté du 26 février 2014 fixant les règles d'organisation générale, la nature et les programmes des épreuves des concours de recrutement dans le corps des technicien(ne)s d'art ainsi que la composition des jurys définit comme suit les épreuves d'admissibilité : « (...) 1° Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier, dont le coefficient est fixé à 1 (préparation : vingt minutes ; durée : vingt minutes) ;
- une interrogation sur les techniques du métier, dont le coefficient est fixé à 2 (préparation : vingt minutes ; durée : vingt minutes) ;

2° Une épreuve écrite relative aux techniques du métier ou de la spécialité. Cette épreuve de contrôle des connaissances consiste, à partir d'un dossier technique, en l'élaboration d'une note sur un sujet se rapportant au métier ou à la spécialité, qui servira de support à l'épreuve pratique (analyse, établissement d'un programme de travail, organisation) (durée : deux heures ; coefficient 2). »

B. Épreuves d'admission

L'article 5 de l'arrêté cité ci-dessus définit les épreuves d'admission comme suit : « (...) - la réalisation ou la restauration d'un objet ou bien la conception d'un projet faisant appel à des connaissances techniques et artistiques liées au métier ou à la spécialité assortie d'un coefficient 4 ; - et pour certains métiers ou certaines spécialités, la réalisation d'une épreuve de dessin assortie d'un coefficient 1. »

Plus précisément pour cette spécialité, l'épreuve pratique consiste à la reconstitution à l'aiguille d'un fragment de tapis de la Savonnerie d'après un modèle donné avec chaînage, tramage et calque du modèle, recherche des couleurs, tissage (cinq semaines).

L'épreuve de dessin consiste en :

- a) Un dessin d'observation d'une nature morte ou d'un modèle vivant (quatre heures) ;
- b) Une étude de rythme en noir et blanc d'après un tapis ou une tapisserie (quatre heures) ;
- c) Un agrandissement aux carreaux et mise en couleur (vingt et une heures).

II. LE CALENDRIER DE LA PROCÉDURE

Dates des inscriptions	Du 6 mai au 10 juin 2025
Dates de l'épreuve écrite d'admissibilité	Le 4 septembre 2025
Date des oraux d'admissibilité	Les 1, 2 et 3 octobre 2025
Date de la réunion d'admissibilité	Le 3 octobre 2025
Dates des épreuves d'admission	Du 3 au 7 novembre 2025 (épreuve de dessin), et du 10 novembre au 15 décembre 2025 (épreuve pratique)
Date de la réunion d'admission	Le 16 décembre 2025

Le bureau du recrutement, des concours, des métiers et de l'évolution professionnelle invite les candidats à consulter régulièrement le calendrier prévisionnel des concours et examens professionnels. Ce calendrier prévisionnel est accessible à partir du lien suivant : <https://www.culture.gouv.fr/Nous-connaître/Emploi-et-formation/Concours-et-examens-professionnels>

III. LE JURY

A. La composition du jury

Le jury était composé des personnes suivantes :

Présidente :

Madame Emmanuelle FEDERSPIEL, conservatrice en chef du patrimoine, inspectrice des collections, Manufactures nationales – Sèvres Mobilier national.

Membres :

- Madame Catherine DACE, technicienne d'art de classe supérieure, restauratrice d'objets d'art, Manufactures nationales – Sèvres Mobilier national ;
- Madame Axelle MICHAUD, technicienne d'art de classe normale, restauratrice d'œuvres d'art, Manufactures nationales – Sèvres Mobilier national ;
- Madame Fabienne WADOUX, cheffe de travaux d'art, restauratrice d'œuvres d'art, Manufactures nationales – Sèvres Mobilier national.

B. La formation du jury et la réunion de cadrage

Le jury a suivi une journée de formation intitulée « Les fondamentaux d'un membre de jury ». Au cours de cette formation généraliste, les points suivants ont été abordés :

- le cadre général des concours, examens professionnels et recrutements réservés :
 - * cadre réglementaire,
 - * déontologie : laïcité, non-discrimination...
- le cadre général pour les corrections de l'épreuve écrite,
- les éléments pour mener les oraux,
- les mises en situation.

Par ailleurs, le bureau du recrutement, des concours, des métiers et de l'évolution professionnelle s'est réuni avec le jury afin d'aborder les modalités d'organisation du concours : le planning et les étapes de la procédure, les épreuves, le nombre de postes, l'élaboration des sujets et des grilles pour chaque épreuve prévue par les textes...

IV. LE DÉROULEMENT DU CONCOURS EXTERNE

Le concours s'est bien déroulé dans l'ensemble, mais le jury a constaté un manque de préparation et d'entraînement aux épreuves notamment concernant la gestion du temps pour les épreuves d'admissibilité (écrit et oraux).

A. LES ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

1) L'épreuve écrite d'admissibilité

Le jury souhaite rappeler que l'énoncé du sujet doit tout d'abord être scrupuleusement lu par les candidats afin d'éviter toute erreur, approximation ou tout hors sujet.

Il est ensuite rappelé aux candidats que l'épreuve écrite vise, au-delà des connaissances, à évaluer des capacités rédactionnelles. La lisibilité de l'écriture et la qualité de l'orthographe sont donc essentielles à la bonne compréhension de la copie par le jury. Le jury a ainsi regretté une quantité trop importante de fautes d'orthographe et de syntaxe qui a pénalisé les candidats. Nous conseillons aux candidats de garder 5 minutes pour une relecture finale.

La note explicative demandée doit être structurée avec une introduction annonçant un plan et une conclusion. La gestion du temps est donc primordiale afin que la présentation de la copie soit complète. Avant d'entrer dans le vif du sujet de la conservation ou restauration de l'œuvre proposée, le candidat est invité à dresser un constat d'état permettant de bien identifier les altérations et de bien les nommer. L'absence d'identification ou de désignation d'une « cassure ouverte » par exemple a pu pénaliser les candidats.

2) L'épreuve orale d'histoire de l'art

Pour cette épreuve orale, les candidats n'ont pas exploité l'intégralité du temps qui leur était imparti, soit 10 minutes pour leur présentation. Aucun d'entre eux ne disposaient d'une montre à leurs côtés pour vérifier leur temps de parole et adapter leur discours. Il est rappelé que si l'usage du téléphone portable ou de la montre connectée est exclu, celui d'une montre traditionnelle est recommandé. Les candidats sont ainsi invités à s'entraîner à ce type d'épreuve (gestion du temps, clarté du discours, structuration de l'exposé).

L'intitulé de l'épreuve indiquait clairement que l'une des images proposées aux candidats était à privilégier, l'autre devait être analysée plus succinctement. Le candidat doit ainsi clairement indiquer, dès son introduction, le cliché qu'il a choisi de traiter majoritairement et s'y tenir.

Le jury attendait de la part des candidats une capacité à observer et décrire avec précision les images présentées. Certains indices (monogrammes, signatures...) peuvent en effet guider le candidat vers une datation ou un style.

Le jury attendait des connaissances approfondies sur les techniques de création des tapis et tapisseries provenant des manufactures françaises du XVII^e siècle à nos jours, en particulier celles appartenant aux collections textiles de l'établissement public Manufactures nationales – Sèvres - Mobilier national.

Le jury attendait des connaissances générales en histoire de l'art et en particulier des arts décoratifs en tapis et tapisseries du Moyen Âge à nos jours.

Il était également attendu une connaissance du contexte historique et administratif des Manufactures nationales - Sèvres - Mobilier national.

Enfin, les candidats devaient aussi être au fait des événements (tombées de métiers, expositions...) en lien avec leur spécialité et avec l'actualité du Mobilier national.

De manière générale, le jury a noté une difficulté des candidats à replacer les œuvres qu'ils avaient à traiter dans un contexte plus large. La capacité à élargir le propos par des exemples de comparaison de créations anciennes ou récentes ainsi que des références à des expositions relatives aux sujets est un atout majeur dans une présentation. Des lacunes importantes ont été constatées sur les grands courants artistiques (Rocaille, art moderne) et sur les grandes figures artistiques qui ont marqué l'histoire de l'art (Boucher, Matisse).

Les dates clefs de l'histoire des manufactures, de leur création à nos jours, doivent également être maîtrisées, surtout dans la technique dans laquelle le candidat a choisi de se présenter. De même les grandes figures de l'histoire des manufactures doivent être connus (Colbert, Le Brun, Chevreul) ainsi que leurs rôles respectifs.

Une méconnaissance des teintures d'origine végétales ou animales a également été constatée.

3) L'épreuve orale de techniques du métier

Les difficultés liées à la gestion du temps et à la clarté de l'exposé sont identiques à celles observées lors de l'épreuve d'histoire de l'art (cf. paragraphe précédent). La première partie de l'oral manquait ainsi des précisions et des développements qui auraient permis de construire un exposé de 10 minutes. Nous conseillons aux candidats de prendre le temps de communiquer leurs réponses, sans précipitation, en rapport avec le sujet donné, et de les développer davantage.

Les candidats devaient connaître parfaitement les étapes de restauration sans rien omettre.

Dans cette épreuve, il s'agissait de traiter deux domaines dans notre technique : la restauration d'une lacune et le type d'intervention à effectuer sur un tapis prochainement exposé.

Il est indispensable de bien connaître les termes et la signification du vocabulaire technique du métier y compris en restauration (toile à beurre, point de Boulogne). Des mentions sur les principes de la

conservation préventive sont également attendus. En effet, la conservation préventive est présente à chaque étape (veille sanitaire, infestation, moisissure, dépoussiérage, nettoyage, manipulation, conservation, restauration, conditionnement, conditions de stockage en réserve etc.).

D'une manière générale, le jury a regretté que les candidats ne prennent pas de hauteur en élargissant les questions techniques aux questions déontologiques qu'elles posent (par exemple : faut-il restaurer systématiquement une lacune, et si oui, quelles sont les questions que l'on doit se poser avant de se lancer dans la restauration : le modèle, son interprétation, les ressources documentaires à utiliser etc...).

Le jury conseille aux candidats de réviser toutes les altérations et de connaître les causes des dégradations des tapis qui sont déposés à court, moyen et long termes.

B. LES ÉPREUVES D'ADMISSION

1) L'épreuve pratique d'admission

Dans cette épreuve, il était demandé de reconstituer à l'identique un motif floral d'une feuille d'écran de style Louis XV.

Le jury a beaucoup apprécié la sensibilité des rendus du motif à reconstituer. Les épreuves ont été réalisées dans le temps imparti. D'une manière générale, la technique est bien maîtrisée (chaînage, tramage, tissage, tonte, rangement). Il convient de faire attention aux mesures du morceau à tisser, surtout pendant l'étape du tramage. De plus, l'usage de la carde après la tonte peut s'avérer utile car il permet de feutrer la laine et d'unifier les mélanges, donnant ainsi un rendu plus ancien et plus proche de l'original.

2) L'épreuve de dessin

Étude de rythme en noir et blanc d'après un tapis ou une tapisserie :

- Veiller à la pertinence du vocabulaire utilisé dans la légende ;
- Ne pas tomber dans la figuration ;
- Les notations doivent contribuer à la lisibilité de l'image donnée pour répondre à la question ultime : Qu'est-ce ?

Exercice le plus difficile, il nécessite une vraie intelligence de décodage et de synthèse.

Dessin d'observation d'une nature morte ou d'un modèle vivant :

- Importance de la gestion du temps ;
- Importance de l'occupation de la feuille, sa mise-en-page ;
- D'abord poser les grandes masses pour ensuite creuser les détails ;
- Soigner la qualité d'exécution.

Ensemble très honorable.

Agrandissement aux carreaux et mise en couleur :

- Bonne gestion du temps ;
- Bonne compréhension des transparences et des matières ;
- Bonne analyse des passages et des articulations des formes.

Ensemble plutôt enthousiasmant, de grande qualité.

V. LES STATISTIQUES

Nombre de postes offerts à cette session : 3

	Nombre de candidats inscrits	Nombre de candidats convoqués	Admissibilité		Admission	
			Nombre de présents	Nombre d'admissibles	Nombre de présents	Nombre d'admis
Femmes	3	2	2	2	2	2
Hommes	1	1	0	0	0	0
Total	4	3	2	2	2	2

Nombre de désistements : 1

Seuil d'admissibilité : 13,9 sur 20.

Amplitude des notes : de 13,9 à 14,2 sur 20.

Seuil d'admission : 15,35 sur 20.

Amplitude des notes : de 15,35 à 15,9 sur 20.

Taux de réussite sur le nombre de candidats :

inscrits : (nombre de lauréats / nombre total de candidats inscrits x 100) : 50 %

convoqués : (nombre de lauréats / nombre total de candidats convoqués x 100) : 66,67 %

présents : (nombre de lauréats / nombre total de candidats présents x 100) : 100 %

Madame Emmanuelle FEDERSPIEL



Présidente du jury

